

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Atlas Ben Abdellah - Niveau 4 étage - Angle Rue Mohamed Vakar et Rue Atlas Ben Abdellah - Quartier de l'Harage - Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (RG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-433434

ND = 16655

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 06772 Société : RAT
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre
Nom & Prénom : BALANE ABDELLATIF
Date de naissance : 23-05-1957
Adresse : 1 Rue ABDESSLAM EL KHATIBI RESID EL
HARTOUNIA APT 3 CABA
Tél : 0662 03 11 20 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. Mouna YEN...
Date de consultation : 17/10/19
Nom et prénom du malade : EL AMRANY AGGUA
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Infant
Nature de la maladie : LFS
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Signature de l'adhérent(e) : Le : / /

[illegible]

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	12/10/19	4.151,60

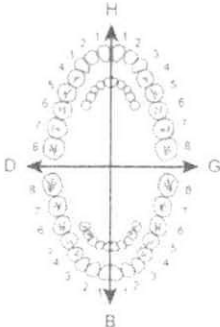
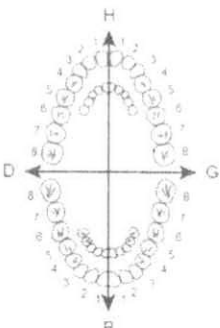
[illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :												
				COEFFICIENT DES TRAVAUX												
				MONTANTS DES SOINS												
				DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION												
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	H <table border="0"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td></td> <td>B</td> </tr> </table>			25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553		B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	25533412	21433552														
	00000000	00000000														
	D	G														
	00000000	00000000														
	35533411	11433553														
		B														
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS												
				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mouna MENKOR

Spécialiste en Médecine Interne



الدكتورة منى منقور
إختصاصية في الطب الباطني

علم الغدد - داء السكري
مراض الجمعوية

Endocrinologie - Diabétologie
Rhumatologie - Maladies systém

Gériatrie

Chek-up médical

Ancien Médecin des Hôpitaux de Toulouse

Ancien Médecin à l'hôpital Ibn Rochd

Membre de la Société Marocaine de Médecine Interne

Membre de la Société Française de Médecine Interne

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



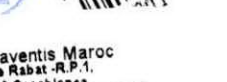
Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



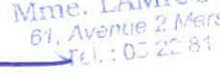
Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
PLAQUENIL 200 MG CP PEL
B30
PPV : 51,10 DH



Casablanca, Le :

17/10/19

Melle. EL AMRANY SANA

51,10
x6 - plaquenil 200 p

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V : 21DH80
21,10
x5 - Aspegic 100 sachet

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V : 21DH80
LOT : 19E004
PER:06 2021

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V : 21DH80
LOT : 19E004
PER:06 2021

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V : 21DH80
LOT : 19E004
PER:06 2021

الدكتورة منى منقور
Mme. LAMRANI Raj
61, Avenue 2 Mars - CAS
TEL : 05 22 81 17 07

PHARMACIE DU JAS
Mme. LAMRANI Raj
61, Avenue 2 Mars - CAS
TEL : 05 22 81 17 07